



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

délocalisations

Question écrite n° 33436

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le plan d'investissement sur 10 ans. La presse économique qualifie de mini-plan le projet de l'état de consacrer 12 milliards d'euros sur 10 ans à des filières d'avenir. À 1,2 milliard d'euros par an, il est vrai que ce plan paraît très modeste d'autant que la situation de l'emploi exigerait une politique de grands travaux d'intérêts économiques connus comme par exemple les extensions de voies navigables qui permettrait une autre politique de transport. La France est une grande voie de transit économique et le développement du principe canal-rail-route est un facteur de progrès écologique et de développement économique incontournable. Il lui demande donc s'il ne considère pas comme indispensable cette orientation que le Gouvernement, à ce jour, n'a pas eu le courage d'assumer.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33436

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7669

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)